



Master

# Droit Fiscal Approfondi

Formation de haut niveau en fiscalité  
dédiée aux professionnels  
en partenariat avec



## MASTER DROIT FISCAL APPROFONDI



Arnaud RAYNOUARD

Avec ce master, le CSN et l'Université Paris-Dauphine - PSL ont voulu proposer aux notaires d'approfondir leurs compétences en fiscalité tant nationale qu'internationale de sorte à les aider à conseiller leurs clients particuliers ou entreprises.

Ce programme vise à former des professionnels de droit de haut niveau en fiscalité en y ajoutant une approche gestionnaire.

Ainsi la formation permet :

- d'être l'interlocuteur privilégié du client et des professions du chiffre (expert comptable, banquier, intermédiaire ...).
- de renforcer et actualiser les compétences du professionnel dans sa relation avec le client.



Dominique BOREL

*Les directeurs*

Arnaud RAYNOUARD  
Professeur de droit

Dominique BOREL  
Maître de conférences  
en droit fiscal

## OBJECTIFS

Ce master est ouvert à des notaires en exercice, à leurs collaborateurs diplômés notaires et à des professionnels du droit de haut niveau.

Le master de droit fiscal approfondi a pour objectif de :

- Donner les meilleurs conseils pour une stricte application de la législation fiscale
- Mettre en oeuvre les mesures incitatives prises par les pouvoirs publics en fonction d'objectifs économiques et sociaux
- Maîtriser les données économiques, notamment dans leur dimension européenne et internationale
- Promouvoir les transmissions d'entreprises et les restructurations en toute sécurité fiscale
- Optimiser fiscalement la gestion du patrimoine privé et professionnel
- Faciliter et consolider les relations avec l'Administration fiscale
- Délivrer un Master 2 de droit de l'Université Paris-Dauphine

## CORPS PROFESSORAL

Le corps professoral est composé d'enseignants chercheurs de l'Université Paris-Dauphine et de professionnels.

**BOREL Dominique**, Maître de conférences Paris-Dauphine

**CARAUX Corinne**, Directrice Ingénierie Patrimoniale

**CASTRO Jessica**, Inspectrice des finances publiques - Avocat

**CENAC Pierre**, Notaire

**CHARLES Jacques**, Avocat

**CLERMON Marceau**, Notaire, Maître de conférences associé

**DAUDRUY Jean-Charles**, Notaire

**DELETOILLE Thierry**, Notaire

**DOLLAT Patrick**, 1er conseiller au Tribunal Administratif de Paris

**DOUET Frédéric**, Professeur des universités

**FELDMANN-LEVY Karen**, Notaire

**FOWLER Anthony**, Maître de conférences

**GIRAUD LE POTTIER Isabelle**, Administratrice des finances publiques

**GUEGUEN Simon**, Maître de conférences

**GUERIN Etienne**, Consultant

**HALBOUT Antoine**, Avocat

**JANNIN Elisabeth**, Maître de conférences

**JULIEN SAINT AMAND Pascal**, Notaire

**LEDUC Mathieu**, Notaire

**LOUVARIS Antoine**, Professeur des universités

**MICOLAU Guillaume**, Juriste fiscaliste

**PETIT Stéphane**, Expert-comptable

**PIRAUD Jean-François**, Directeur Groupe Rothschild & Compagnie Gestion

**RAYNOUARD Arnaud**, Professeur des universités

## ENSEIGNEMENTS THÉORIQUES

---

### 01 PRINCIPES ET FISCALITÉ EUROPÉENNE ET INTERNATIONALE

- Droit fiscal interne : sources du droit et grands principes
- Contrôle et contentieux : modalités et procédures
- Droit fiscal européen et international : traités, directives, droit conventionnel

### 02 FISCALITÉ DE L'ENTREPRISE

- Critères de choix des structures sociétaires et constitution de sociétés
- Entreprise individuelle commerciale, libérale, artisanale, agricole
- Régime fiscal des sociétés translucides
- Impôt sur les sociétés
- Comptabilité et détermination du résultat imposable des entreprises individuelles et des sociétés
- Restructurations d'entreprises : fusions, scissions...
- Régime fiscal des groupes de sociétés
- Les associations et fondations

### 03 FISCALITÉ DES PERSONNES PHYSIQUES

- Fiscalité des personnes physiques
- Fiscalité du divorce et régimes matrimoniaux
- Famille recomposée
- ISF et situation des non-résidents par certaines personnes morales
- Protection sociale

## ENSEIGNEMENTS PRATIQUES

---

### 01 LA TRANSMISSION DU PATRIMOINE ET DE L'ENTREPRISE

- Évaluation de l'entreprise et rescrit fiscal, Diagnostic financier
- Transmission à titre gratuit; Pacte Dutreil
- Transmission à titre onéreux

### 02 L'IMMOBILIER

- Fiscalité de la location nue, meublée, équipée, régimes particuliers
- Construction de l'immeuble et fiscalité de l'urbanisme
- Bail à construction
- Crédit bail immobilier
- Cession des droits immobiliers
- Opérations des collectivités territoriales
- TVA immobilière

### 03 LA FISCALITÉ NATIONALE ET INTERNATIONALE DU PATRIMOINE PRIVÉ

- Fiscalité de l'assurance vie
- Fiscalité des placements financiers
- Sociétés civiles (immobilières, de portefeuille)
- Fiscalité transfrontalière : non résident, résident ayant des biens à l'étranger, mobilité des personnes et des biens
- Placements défiscalisés : DOM-TOM
- Trusts et fiducie

## SELECTION

Le recrutement est national, en partenariat avec le Conseil Supérieur du Notariat. La formation s'adresse principalement aux notaires en exercice et à leurs collaborateurs diplômés notaires. Elle est également ouverte aux professionnels de haut niveau du droit. (huissier de justice, commissaire priseur, administrateur judiciaire et mandataire...).

La sélection des candidats est faite sur dossier par un jury composé d'universitaires et de membres du Conseil Supérieur du Notariat. Les résultats de la sélection sont adressés par courrier aux candidats.

## TARIF

Le tarif de la formation est de **8 000 €**.

Ce montant est net de taxe, l'université n'étant pas assujettie à la TVA pour ses actions de formation.

Master inscrit au RNCP, éligible au financement OPCA

## ORGANISATION

### DURÉE

234 heures de formation en présentiel sur 39 jours.  
Session mensuelle de 3 jours en fin de semaine.  
Pas de cours en décembre

### RENTRÉE

Janvier

### LIEU

Jeudi et vendredi : Pôle Léonard de Vinci - La Défense  
Samedi : Université Paris-Dauphine

## INFORMATION

Enseignements et cours obligatoires :  
Enseignements théoriques, enseignements pratiques et travaux personnels.

Evaluation des compétences :

- 6 contrôles des connaissances
- Dossier de mise en situation sur une question juridique pratique : consultation et soutenance.

### Responsables

**Arnaud RAYNOUARD**

Professeur à l'Université Paris-Dauphine

**Dominique BOREL**

Maître de Conférences

### Assistante de formation

**Charlotte de la FERTÉ**

Tél.: (33) 01 41 16 76 49

Fax : (33) 01 41 16 76 36

[charlotte.delaferte@dauphine.fr](mailto:charlotte.delaferte@dauphine.fr)

### C.S.N. (Inscriptions)

**Véronique DIEUDONNÉ**

Tél.: (33) 01 44 90 30 83

[veronique.dieudonne.csn@notaires.fr](mailto:veronique.dieudonne.csn@notaires.fr)



Retrouvez-nous aussi sur le site de Dauphine Formation Continue  
[www.formation-continue.dauphine.fr](http://www.formation-continue.dauphine.fr)

Et sur notre LinkedIn  
[fr.linkedin.com/company/formation-continue](https://fr.linkedin.com/company/formation-continue)

Université Paris-Dauphine  
Formation Continue  
Place du Maréchal de Lattre de Tassigny - 75116 PARIS